

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

22.02.2018

Dossier complet le :

23.02.2018

N° d'enregistrement :

F09318P0074

1. Intitulé du projet

Aménagement du Pôle Enfance au sein du quartier Sainte-Croix à FREJUS (83)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

PITCH Promotion SNC

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CHANTEREAU Franck

RCS / SIRET

4 2 2 | 9 8 9 | 7 1 5 | 0 0 0 6 1

Forme juridique SNC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39° Travaux, constructions et opérations d'aménagements donnant lieu à un permis de construire	* Caractéristiques du projet : le projet est soumis à demande au cas par cas car : - il se situe sur un terrain ayant une assiette foncière comprise entre 5 ha et 10 ha => unité foncière d'une superficie de 71 095 m ² soit 7,11 ha
41° Aires de stationnement ouvertes au public a) de plus de 50 unités	-il comprend la création de 75 unités de places de parking ouvertes au public soit 176 places au total avec les places existantes.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'un pôle enfance comprenant :

- une école élémentaire de 13 classes,
- un accueil de loisir,
- une crèche,
- un réfectoire destiné aux écoles maternelles existantes et à l'école élémentaire future,
- une extension de la halle de sports Saint-Croix (salle sportive à usage polyvalent),
- l'aménagement du préau pour l'école maternelle Dolto,
- l'aménagement d'espaces extérieurs permettant la desserte des équipements : création de 75 places de parking, cheminements piétons, voie de desserte interne au pôle,
- Aménagements paysagers extérieurs avec conservation de 281 arbres, abattage de 34 arbres qui seront remplacés.

La surface de plancher relative au projet est de 4137 m². La surface totale des parcelles est de 71095 m².

(Cf. Annexes A, B et C)

4.2 Objectifs du projet

Le projet répond aux besoins de la ville de Fréjus en terme d'augmentation de la capacité d'accueil des enfants. Le site se situe à proximité immédiate de structures scolaires et sportives existantes. L'objectif est de se greffer sur le pôle existant pour créer un pôle Enfance complet allant de la crèche jusqu'à l'école élémentaire et comprenant des équipements sportifs et de loisirs ainsi qu'un réfectoire.

L'environnement du site se montre favorable à l'accueil de ce pôle avec un espace paysager de valeur, des infrastructures permettant l'accès au pôle depuis le centre ville et les quartiers périphériques.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases :

- Aménagement des voies d'accès et des aires de stationnement,
- Terrassements et aménagement des fondations,
- Construction des bâtiments,
- Aménagement du préau de l'école maternelle existante,
- Aménagements paysagers de chaque espace (école, crèche...)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après la mise en service des bâtiments, les usagers se déplaceront librement dans les parties communes et avec un accès limité aux bâtiments (écoles et crèches).

Les espaces paysagers permettront l'intégration du projet dans son environnement urbain et les perceptions vers les vestiges archéologiques situés à proximité du site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
(1) Superficie de l'unité foncière concernée :	(1) 71 095 m ²
(2) Superficie de plancher (SDP) :	(2) 4137 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de FREJUS (Var)
Quartier de Sainte-Croix
Parcelles concernées :
section AZ n° 253, 254, 255, 256, 257
Accès depuis l'avenue du 15ème
Corps d'Armée.
(Cf. Annexes 2 Localisation projet et
délimitation des parcelles)

Coordonnées géographiques¹

Long. 06° 24' 42" 80 Lat. 43° 43' 78" 99

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

FREJUS

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Fréjus est soumise à l'application de la Loi Littoral
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Fréjus est soumise à l'application de l'arrêté préfectoral du 08 décembre 2015 pour le classement sonore des voies urbaines de la commune => voie communale (VC). Le projet se situe le long de l'avenue du 15ème Corps d'Armée au sein de la largeur de 30 m affectée par le bruit de la voie communale. (cf. Annexe D-Carte du bruit)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle se situe à proximité d'un site classé au patrimoine historique et au sein de la ZPPAUP de la ville de Fréjus, constituant une servitude d'utilité publique.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par : * un PAC indiquant les zones inondables du littoral approuvé en janvier 2015 : le projet se situe en dehors des zones à risques inondation par submersion. * un PPR Incendie de forêt approuvé le 19/04/2012 : le projet se situe en zone blanche (NCR : non concernée par le risque) * un PPR Inondation approuvé le 15/07/2015, le projet se situe en dehors des zones inondables liées au cours d'eau du Valescure.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors des sites Natura 2000, et à : * 1,3 km de la ZSC Embouchure de l'Argens (FR9301627) * 3,2 km de la ZSC L'Estérel (FR9301623) (Cf. Annexe 6)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit de réaliser des déblais pour les terrassements liés au creusement des parkings et des constructions des bâtiments. Les matériaux seront gérés sur place, en modelant les matériaux au gré des aménagements paysagers.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en milieu périurbain. La parcelle comprend des pelouses ainsi que des bosquets de Pins, de Chênes blancs et de quelques autres feuillus. Le cortège floristique reste commun sur l'ensemble des pelouses. Les vieux sujets d'arbres comportent pour certains des cavités pouvant abriter des espèces faunistiques (chiroptères). En terme de continuité écologique, le site d'étude se situe en dehors des corridors identifiés comme étant fonctionnels. (Cf Annexe E- Milieu naturel)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De part l'aire d'étude et sa localisation lointaine des sites Natura 2000, le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les habitats et espèces communautaires.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein d'une zone urbaine classée UHb au PLU. Cependant, malgré ce classement, cette parcelle présente en grande partie un intérêt écologique au vu de l'occupation des sols par des pelouses et pinède.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors des zones à risque naturel .
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Pôle Enfance induit un trafic supplémentaire au trafic existant au sein du quartier. L'avenue du 15ème Corps d'Armée supporte un trafic soutenu aujourd'hui et constitue une voie de desserte urbaine importante pour accéder à l'avenue de l'Europe. Elle servira de voie de desserte du Pôle Enfance qui sera connecté à l'avenue par une voie dédiée.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet en phase chantier engendrera des nuisances pour les riverains en période diurne. Après exploitation, le secteur étant déjà impacté par les nuisances sonores liées au transport terrestre, le projet n'aura pas d'impact significatif sur l'ambiance acoustique. La vitesse des véhicules sera réduite au sein du Pôle Enfance et restera en périphérie des zones résidentielles.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les aménagements aux abords des bâtiments et des accès seront équipés de sources lumineuses éclairant les sols pour des raisons de sécurité du public. A l'état initial, les espaces publics limitrophes à la parcelle ainsi que les avenues sont équipés d'éclairage public.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux usées seront rejetées dans le réseau communal et traitées dans la STEP de la ville de Fréjus.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet comprend un parti d'aménagement paysager intégrant l'ensemble de l'opération dans cet espace urbain. (Cf. Annexe B-Vues et perspectives du projet)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Actuellement, l'ensemble de la parcelle est ouverte au public et constitue une aire de promenade et de jeux de plein air à proximité de l'école maternelle. La moitié de cette parcelle sera construite pour accueillir de nouveau bâtiment, le reste de la parcelle sera conservée et son occupation des sols ne sera pas modifiée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Consultation du site de la DREAL PACA - Avis de l'Autorité Environnementale le 14/02/2018

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet pouvant avoir une incidence sur les gîtes à chiroptères, l'abattage des arbres pourra se faire en dehors de la période sensible à ces espèces, à savoir : d'avril à mai et de septembre à octobre.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de la prise en compte des la quasi-totalité des arbres sur le site et de la biodiversité, au vu des nuisances prévisionnelles limitées en phase chantier et en phase d'exploitation, au vu de l'intégration paysagère du projet => il nous semble que le projet n'est pas soumis à étude d'impact car il prend en compte l'ensemble des enjeux environnementaux en mettant en place des mesures évitant les impacts du projet sur le cortège faunistique pouvant nicher dans les arbres tiges.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Pièces complémentaires : - Annexe A- Plan masse du projet - Annexe B- Vue d'ensemble - Perspective - Annexe C- Coupe du projet - Annexe D- Carte du bruit - Annexe E- Carte des milieux naturels

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Le Bar sur Loup**

le, **14/02/2017**

Signature



en cliquant sur le cadre ci-dessus

